

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ^{et d'INSTRUCTION}

“Rendre le peuple maître”

PARAISANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE :—AVIS.—ACTES OFFICIELS : Nominations de commissaires d'écoles. — Bureau des examinateurs catholiques de Montréal.—Examen des aspirants à l'inspection.—PÉDAGOGIE : Soyons fermes. — Apprenons aux enfants à bien parler, parlons bien nous-mêmes.—Le rôle de l'instituteur et de l'institutrice.—La discipline (suite).—Parlons peu.—Guerre à l'anglicisme.—Petit cours d'économie politique, 17ième Leçon : Le parlement fédéral, II, Le Sénat.—Conventions des instituteurs de la Puissance (suite).—PARTIE PRATIQUE : I, Dictée : L'avenir.—II, Dictée : Le Vésuve.—III, Dictée : L'Ambitieux.—Exercices de rédaction.—Sciences élémentaires : Les métaux.—Arithmétique : Problèmes.—Petit dialogue : exercice de mémoire et de langage.—DIVERS : Poésie : L'automne.—Littérature canadienne : l'abbé Ferland.—Petite histoire des États-Unis (suite).—Echos du recensement—Bulletin géographique.—Préceptes de l'hygiène scolaire.—Précautions contre le choléra.—Livres classiques.

AVIS

L'abonnement à l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE est payable d'avance — \$1.00 par année pour tous les abonnés.

Voici les personnes à qui la revue est envoyée gratuitement, par ordre du gouvernement : MM. les ministres du cabinet de Québec, les députés à la législature de Québec, les conseillers législatifs, les membres du Conseil de l'instruction publique, les employés du département de l'instruction publique, les inspecteurs d'écoles, les professeurs des écoles normales, les secré-

taires - trésoriers des municipalités scolaires de la région de Québec.

Les autres doivent payer sans retard.

L'ADMINISTRATION.

Ceux qui désirent faire relier l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE chaque année peuvent s'adresser à M. A. MARCOTTE, relieur, 28, Côte de la Montagne, Québec.

A notre demande, M. Marcotte reliera une année de l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, en un fort beau volume, pour QUARANTE CENTINS.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de nommer, le 2 septembre dernier (1892), M. Napoléon Aubin, commissaire d'écoles de la municipalité de Saint-Damien de Buckland, comté de Bellechasse, en remplacement de M. André Goupille, qui a quitté cette municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 9 septembre dernier (1892), de nommer M. Alfred Lemay, syndic d'écoles pour la municipalité de Grenville No. 1, comté d'Argenteuil, en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 8 septembre dernier

(1892), de nommer MM. George Patterson et William Stanley, commissaires d'écoles pour la Baie Sud de Gaspé, dans le comté de Gaspé, en remplacement d'eux-mêmes, leur terme d'office étant expiré.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTREAL

MEMBRES DU BUREAU :

MM. U.-E. Archambault, président,
l'abbé J. Quinlivan, vice-président,
J.-G.-W. McGown, inspecteur d'écoles,
l'abbé J.-W. Duckett,
l'abbé A. Archambeault,
W. Fahey,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1892.

Membres présents :

MM. U.-E. Archambault, président.
l'abbé J. Quinlivan, vice-président,
J.-G.-W. McGown, inspecteur d'écoles.
l'abbé J.-W. Duckett,
l'abbé A. Archambeault,
A. D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

Ecole Modèle

NOTE : *Avec distinction.*

Mlles Hermine Brunelle,	français.
Victoire Trudeau,	"
Eugénie Roy,	"
Arthémise Nepveu,	"
Virginie Berlinguette,	"
Victoria Rastoul,	"
Alice Lefebvre,	"

NOTE : *D'une manière satisfaisante.*

M. Joseph Hébert,	anglais.
Mlles Malvina Myre,	français.
Ida Mercier,	"
Florida Lamoureux,	"
Lucie Lambert,	"

Ecole élémentaire

NOTE : *Avec distinction.*

MM. John Joseph Gagnier,	anglais.
Bertram Green,	"
Elzéar Landry,	français.
Peter Mullen Riley,	anglais.
Mlles Eugénie Deguire,	français et
Marie-Louise Payant,	français.
Florentine Brouillette, et d'une manière satisfaisante,	anglais.

Dorilda Laferrière,	français.
Marie-Rose Foisy,	"
Régina Richard,	"
Octavie Perrault,	"
Valérie Daoust,	"
Arthémise Aubin,	"
Rébecca Cornellier,	"
Rébecca Brault,	"
Alma Poupart,	"
Marie-Anne-Albina Monfils,	"
Marie-Elizabeth Champagne,	"
Georgiana Miron,	"
Marie-Rose-Noémi Cecyre,	"
Eudoxie Lafortune,	"
Rose Anna Chévrier,	"
Azilda Jérôme,	"
Angéline Dubois,	"
Marie-Céline Paquin,	"
Elizabeth Roy-Desjardins,	"
Marie Agnès Poirier,	"
Marie-Delphine Barrette,	anglais.
Joséphine Poirier,	français.
Joséphine Bourbonnais,	"
Marie-Lse-Liana-Anna Major,	"
Marie-Anne Ouellette,	"
M Ephrem Gagnon,	"
Mmes Lavigne, née Cordélia Payette,	"
Poirier, née Emma Chartrand,	"
Guilbault, née Céline Rémillard,	anglais.
Mlles Lucy Hynes,	"
Marie-Corinne Gauthier,	français.
Marie-Aldoise Surprenant,	"
Marie-Diana Leblanc,	"
Alphonsine Gohier,	"
Célanire Palin,	"
Marie Dalmina Simard,	"
Marie-Délia Stringer,	"
Marie Bergevin,	"
Marie-Hermine-Octavie Cyr,	"

EXAMEN DES ASPIRANTS A L'INSPECTORAT DES ECOLES

Le 31 août dernier, devant un bureau d'examineurs qui a tenu ses séances à l'école normale Laval, les MM. dont les noms suivent ont subi avec succès l'examen requis de ceux qui désirent devenir inspecteurs d'écoles :

G. P. E. Famelart, Montréal, avec grande distinction ;

G. E. Labarre, Victoriaville, avec distinction ;
Abdon Guay, St-David de Lauberivière, avec distinction.

SOYONS FERMES

Montréal vient d'être le théâtre d'un scandale retissant : un prêtre, un Français arrivé depuis quelques années au Canada, a traîné

sa soutane dans la fange, oublié les vœux qu'il fit un jour au pied de l'autel ; c'est une brebis galeuse qui s'était introduite dans le troupeau, un renégat dont le front devrait être ignominieusement marqué au fer rouge.

Soit.

Le *Canada-Revue* de Montréal, journal dirigé par un Français importé ici on ne sait par qui, profitant du scandale ci-dessus mentionné, jette la boue à la figure du clergé canadien, l'insulte grossièrement et va jusqu'à vomir sa bave sur les institutions religieuses qui nous sont les plus chères à nous, catholiques : la confession et la messe.

Un prêtre est tombé, donc tout le clergé ne vaut rien ; voilà le raisonnement des saligauds qui écrivent dans le *Canada-Revue*.

Soyons fermes, ne nous laissons pas émouvoir par les mugissements d'écrivains sans vergogne, étrangers à nos institutions, peu soucieux de notre honneur national.

Il y a peut-être quelques réformes à opérer dans le clergé, la perfection ne saurait exister ici-bas ; eh ! bien, est-ce en jetant en pâture, au quatre coins de la terre, des saletés qui ne sauraient être dites entre gens de bonne éducation, que l'on arrivera au but proposé ?

Les personnes lésées, si ce sont de véritables catholiques, doivent s'adresser aux autorités religieuses : l'Evêque, le Cardinal, et même jusqu'au Pape, si on n'est pas satisfait du jugement des premiers.

Voilà la voie la plus sûre : celle de la douceur et de la justice.

C.-J. M.

Apprenons aux enfants à bien parler

PARLONS BIEN NOUS-MÊMES

Il est temps, grandement temps que les instituteurs, les institutrices et les commu-

nautés religieuses se mettent sérieusement à l'œuvre pour réformer au plus tôt le langage dans la province de Québec.

Tout le monde se plaint des fautes nombreuses commises dans la conversation familière, mais peu ont le courage d'apprendre à bien parler. En effet, ceux qui parlent correctement en tout lieu et avec tout le monde sont excessivement rares dans les paroisses, très peu nombreux dans les villages, en petit nombre dans les villes. Presque toujours l'homme de profession écrit en bon français, mais s'il s'agit de causer, il a très souvent recours à un jargon enrichi de perles comme celles-ci : *y en a, vas t'assire, a ya pas, tétoté, crayez-vous ça, i va venir, chu fatiqué, i'me cré pas*, etc. Le journaliste et l'instituteur ne se gênent pas non plus en parlant : ils font usage de l'iroquois sans scrupule.

Voilà donc que la classe réputée instruite donne le mauvais exemple ; au lieu de servir de guide dans la conversation, elle modèle son vocabulaire sur celui des ignorants.

Après cela, comment voulez-vous exiger des classes inférieures qu'elles parlent correctement, lorsque ceux qui sont à la tête de la société pratique le contraire ?

Le seul moyen de diminuer le mal, si on ne peut le déraciner, c'est de le combattre sérieusement et avec persévérance dans toutes les écoles primaires et dans les grandes maisons d'éducation. Que les instituteurs et les institutrices, les religieux et les religieuses, les professeurs et les directeurs dirigent leurs efforts de chaque jour vers un but commun : *la réforme du langage*. Qu'ils donnent eux-mêmes le bon exemple à tous les instants du jour. Lorsqu'ils parleront aux élèves, que ce soit en classe ou à la récréation, que les termes employés soient toujours français et les tournures de phrases aussi correctes que possible. Surveiller la conversation des écoliers, qui parlent presque toujours d'une manière horrible.

Un moyen pratique conduira au succès, le voici : accorder chaque jour 10 ou 20 points pour l'application au bon langage, que l'on inscrira sur le *Cahier de notes*, dans une colonne à part. Si un élève s'efforce de répondre correctement aux questions du maître, s'il récite ses leçons avec soins, s'il cause *en français* avec ses camarades, à cet élève on accorde les 20 points mentionnés plus haut (1). A l'élève insouciant, on retranche autant de points qu'il commet de fautes par sa négligence.

Ajoutons à cela de petits dialogues que les enfants apprennent à la maison et qu'ils récitent en classe ; ce sera l'occasion de leur *délier la langue*, de leur faire aimer le beau langage (2).

Que l'on se mette à l'œuvre de suite dans toutes les écoles primaires, secondaires et supérieures et dans cinq ans, seulement, on aura transformé l'idiome en usage chez le peuple de la province de Québec.

C.-J. MAGNAN.

Le rôle de l'instituteur et celui de l'institutrice

L'institutrice et l'instituteur : n'est-ce pas le même rôle, le même dévouement, la même vie semée de sacrifices, d'efforts et de privations ?

L'instituteur s'occupe principalement de l'instruction, des idées, des connaissances, du savoir. L'institutrice penche pour l'éducation, qui embrasse les habitudes, les sentiments,

(1) Afin de valoir quelque chose, les *bons points* doivent avoir une sanction : tenir lieu de monnaie pour l'achat des images, livres, etc., ou servir de base à la distribution des prix, conjointement avec les concours mensuels.

(2) Voir à la suite de la *Partie pratique* un petit dialogue intitulé : *Vive Bruno ! Vivent les enfants raisonnables !*

les mœurs, nos rapports avec nos semblables et nos devoirs envers la famille.

L'éducation trace le but, l'instruction indique les voies et les moyens de l'atteindre.

“ L'éducation est toute la femme, a dit Mme de Staël, elle triomphe là où l'instruction seule serait impuissante. ”

J'ai toujours pensé, écrivait Leibnitz, qu'on pouvait réformer le genre humain si l'on réformait l'éducation des femmes. ”

“ Partout où l'éducation a été négligée, déclare Aristote, l'Etat a reçu une atteinte funeste ; ”

Enfin Montaigne estime que l'éducation fait plus d'honnêtes femmes que la nature, et J.-B. Say prétend que c'est par l'éducation de la femme qu'il faut commencer celle de l'homme.

(LE MONITEUR) DE BELGIQUE.

La discipline

(Suite)

Maintenir l'ordre, prévenir le mal et le réprimer, voilà donc l'œuvre de la discipline.

Mais comment la discipline parviendra-t-elle à faire ces trois choses ?

1^o Elle maintiendra l'ordre en montrant sans cesse aux élèves la route à suivre, en leur lisant et leur expliquant souvent le règlement ; en faisant régner le silence, en créant de l'émulation, mais surtout en tenant sans cesse les élèves occupés à un travail attrayant, varié, qui ne soit jamais contraire au grand principe : peu et bien, très peu et très bien.

Les plantes modérément arrosées croissent rapidement ; mais une eau trop abondante en étouffe le germe. Ainsi, l'âme se nourrit, se fortifie par un travail bien ménagé, l'excès l'accable et détériore ses facultés.

Avant d'avoir recours à la répression, l'instituteur devrait toujours se demander, si tel

élève coupable avait à faire un travail réellement proportionné à son âge, à sa capacité. Je crois qu'avec cette coutume le maître se convaincra qu'il vaut infiniment mieux prévenir que réprimer, et que la nécessité de châtier deviendrait de jour en jour moins pressante.

2^o La discipline prévient le mal en réprimant les propos légers, en interrompant les conversations dangereuses, en voyant à ce que l'enfant ne se dégoûte pas de l'école.

3^o La discipline réprimera le mal :

Ici se présente la grave question des châtiements dans une maison d'éducation.

Il y a une chose que je ne puis souffrir, dit Quintilien, quoique l'usage l'autorise : c'est de frapper les enfants : ce châtiment me paraît bas et servile ; et il faut convenir qu'à un autre âge ce serait un affront cruel ; d'ailleurs, un enfant mal né, qui n'est pas touché de la réprimande, s'endurcira bientôt aux coups comme les plus vils esclaves. Ajoutez à cela, que si un précepteur est assidu auprès de son disciple et soigneux de lui faire rendre compte de ses études, il ne sera pas obligé d'en venir à cette extrémité. C'est souvent la négligence du maître qui rend l'écolier punissable.

S'y prit-on jamais de la sorte, disait Sénèque—, pour dompter un cheval ? est-ce à force de coups qu'on le dompte ? ne serait-ce pas un moyen sûr de le rendre ombrageux et rétif ? un habile écuyer sait le réduire en le caressant d'une main flatteuse. Pourquoi faut-il que les hommes soient traités plus durement que les animaux ?

L. O. PAGÉ.

(à suivre.)

Parlons peu

L'homme qui a de l'autorité ne crie jamais. L'homme qui a de l'autorité parle peu. Voilà le côté négatif. Le côté essentiel, c'est la

volonté, et la volonté qui se fait sentir sans s'affirmer jamais. L'homme d'autorité dira de temps en temps un mot très raisonnable, très doux, très tranquille, de peu d'effet, et qui n'aura l'air de rien du tout, et qu'il ne soulignera pas, et qu'il ne répétera pas (ceci absolument nécessaire). Mais ce mot, il faudra que l'enfant rebelle, qui, d'abord, n'y fait aucune attention, s'aperçoive qu'on y tient et qu'on s'y tient, *mordicus*, sans en bouger, sans faire un pas ni en deça, ni au delà, dans une obstination tranquille et arrêtée. Rien ne fait plus d'impression. Les criaileries là-dessus, c'est le torrent sur le roc. Il le fait resplendir, il ne l'ébranle pas... Le torrent, *s'il est intelligent*, doit finir par avoir un profond respect pour le rocher.

FAGUET.

(*La Revue de Famille*).

Guerre à l'anglicisme

De tous les coins du Canada français s'élève un cri de danger, une formidable protestation, une clameur salutaire que cette phrase résume : *Guerre à l'anglicisme*. Dans le prochain numéro de *l'Enseignement primaire* nous dirons notre façon de penser sur ce sujet. En attendant, nous allons commencer la publication de la *partie pratique* de l'excellente brochure que M. Buies a publiée en 1888.

C. J. M.

Ne dites pas : *Originer* pour "venir de", "découler de", "avoir son origine dans."
Aucun pour "un quelconque", "tout."
Additionnel pour "supplémentaire."
Addition pour "supplément", ou pour "augmentation."
Extra pour "supplément."
Telle chose augure bien pour "on augure bien de."

En rapport avec pour "relativement à",
ou "par suite", "à la suite de", "au sujet
de"

Nul doute (NO DOUBT) pour "sans aucun
doute."

Retourner pour "rapporter."

Connexion pour "raccordement."

(à suivre)

Petit cours d'économie politique

17ième Leçon

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

II

Le Sénat

Il se compose de 77 membres nommés à vie par le gouverneur en conseil (1). La province de Québec fournit 24 sénateurs.

Pour être nommé sénateur, il faut avoir au moins 30 ans, être sujet de la reine, posséder des propriétés évaluées à quatre mille piastres, domicilié dans la province pour laquelle on est nommé.

Le *quorum*, au sénat, est de 15 membres. Les questions sont décidées à la majorité des voix. Lorsque les voix sont également partagées, la décision est considérée rendue dans la négative.

Le rôle du sénat vis-à-vis du parlement fédéral est à peu près le même que celui du conseil législatif vis-à-vis du parlement local.

Les sénateurs sanctionnent ou repoussent les lois adoptées par la chambre des communes. Ils ont même le droit de présenter des projets de loi, mais tout *bill* ayant pour but l'appropriation d'une portion quelconque

(1) Le nombre des sénateurs ne devra en aucun temps excéder 78.

du revenu public, ou la création de taxes ou d'impôts, doit venir de la chambre des communes, composée de députés élus par le peuple.

Au sénat, de même qu'au conseil législatif, la sagesse, la justice et le patriotisme doivent faire place à l'esprit de parti qui cause tant de mal au sein des chambres choisies par les électeurs.

C. J. M.

Convention des instituteurs de la Puissance du Canada

PREMIER JOUR

(Suite)

Lorsque M. Heneker eut repris son siège —, M. l'abbé Verreau, au nom de l'université Laval, présenta les excuses de Mgr. Hamel, qui était dans l'impossibilité d'assister à la réunion, puis souhaita à tous une cordiale bienvenue.

MM. Adams, Lacroix et Arthey terminèrent la liste des discours de bienvenue, et les réponses commencèrent.

*Réponse de l'honorable M. Ross, ministre
de l'éducation de la province
d'Ontario.*

"C'est un plaisir bien sensible, dit-il, pour moi d'être l'objet d'un accueil aussi cordial. Il serait mal à moi de dire que je ne m'attendais pas à tant de sympathie, mais vous me permettez de déclarer que je ne pouvais prévoir tant de généreux enthousiasme. Les paroles de notre vénérable président, Sir W. Dawson, m'ont été droit au cœur. Nous connaissons tous le collège McGill, si nous devions être envieux, s'il pouvait exister de l'envie dans la grande république des lettres, nous jetterions un œil avide sur ces superbes monuments qui rappellent les noms de vos généreux donateurs. Mais nous savons tous aussi que McGill a reçu plus que ces donations et

que cet argent, elle a reçu un bien autrement précieux et que nous ne pourrions lui ravir : je veux dire les travaux et l'incomparable dévouement de son principal, Sir William Dawson.

“ J'ai écouté avec un vif plaisir le discours de mon ami le surintendant de l'instruction publique de Québec. M. Ouimet a un avantage que je n'ai pas, celui d'être en dehors de la politique, c'est un grand bonheur en matière d'éducation. Je ne puis pas me plaindre de ce qui se fait dans ma province, mais j'espère que si jamais nous devons changer, je pourrai un jour profiter de l'indépendance dont il a lieu d'être si fier.

“ Dans le conseil de l'instruction publique de Québec, vos deux comités agissent avec un tact, une prudence et une assiduité qui assurent à tous les plus grands avantages, aux catholiques comme aux protestants, aux Anglais comme aux Français, c'est pourquoi je crois devoir faire partager les compliments que je viens de vous adresser à M. Keneker, le chancelier de notre Oxford canadien.

“ Je ne connais pas beaucoup l'histoire de l'éducation catholique dans la province de Québec ; aussi, suis-je heureux de voir que notre collègue, M. l'abbé Verreau, s'est inscrit au nombre de nos conférenciers pour éclairer ceux qui, comme moi, ignore cette page de notre histoire. Mais il me sera bien permis de me demander : devons-nous avoir une éducation provinciale ou nationale (1).

“ Je n'ai aucune peine à déclarer et vous savez comme moi que la Confédération n'est pas aussi solidifiée qu'elle devrait l'être au-

jourd'hui. Nous manquons d'un sentiment et d'une vie nationale, c'est un aveu que tout vrai patriote doit se faire.

“ Pour notre part, nous avons tenté, l'année dernière, de créer un lien de plus entre notre population prise dans ses éléments les plus vivaces. C'est cet ordre d'idées qui nous a fait choisir comme centre d'action Montréal, la capitale du Canada-Uni.

“ N'oublions pas que 20,000 instituteurs canadiens unis sont une force qui peut donner à notre Canada l'unité qui lui manque. Vingt mille instituteurs qui pendant 200 jours par année pétrissent la moelle intellectuelle de notre génération, doivent être capables d'accomplir l'œuvre que nos législateurs ont été impuissants à mener à bonne fin.

“ Pour cela, ne perdons pas de vue le but national que nous nous imposons.

“ Vous, maîtresses et institutrices, prenez les enfants confiés à vos soins, emmenez-les en face de la carte de notre beau pays, montrez leur cette immense étendue de l'un à l'autre océan ; chaque jour ramenez leur idée à cette contemplation grandiose et les Canadiens que vous aurez instruits sauront, vingt ans plus tard, faire taire leurs dissensions de race, d'origine et d'idées.

Elevez la jeunesse dans ces deux grands principes que l'éducation d'un peuple libre doit être à la fois démocratique et aristocratique : démocratique par la largeur des idées ; aristocratique, par l'élévation de sentiments.”

Après ce discours, MM. Inch, Dr McKay et Sinclair, firent les dernières réponses.

(A suivre.)

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

L'AVENIR

En vain l'orage passera sur les générations qui naissent ou vont naître ; en vain l'erreur et le mensonge travailleront pour perpétuer le désordre affreux que certains

C. J. M.

(1) La difficulté des écoles séparées du Manitoba et la récente décision du Conseil privé nous disent d'être prudent ; c'est au nom de l'unité nationale que M. Greenway a commis l'iniquité que tous les esprits justes déplorent.

Certes, nous sommes pour une éducation nationale, mais non telle que certains francophobes la désireraient. Suivant un grand nombre de Canadiens-anglais, il n'y a pas d'unité canadienne possible sans l'abdication, de notre part, de nos institutions, de notre langue et de nos droits. A ce compte là, jamais ! Nous devons dire, néanmoins, que nous n'avons aucune raison de suspecter les intentions de l'honorable M. Ross qui s'est montré l'ami généreux de nos compatriotes dans la question des écoles séparées d'Ontario.

esprits appellent aujourd'hui, par dérision apparamment, l'*ordre social* ; en vain l'*iniquité* combattra dans le monde : la vérité éternelle aura son jour ici-bas.

Et si mon ombre peut revenir dans quelques siècles visiter ce vaste héritage et se glisser sous les arbres antiques que ma main a plantés, elle y verra des hommes libres, heureux, égaux, unis, c'est-à-dire justes et sages !

EXPLICATIONS

Sur *Orages, générations*.—Différence entre *erreur* et *mensonge*.—Définir *perpétuer* et ce qu'on entend par *ordre social*.—*Iniquité* et *crime* : différence.

— — —

II

DICTÉE

LE VÉSUYE

On monte au *Vésuve* 1 par une voie à *plan incliné* 2 qui longe des champs couverts de *peupliers* 5 et de *ceps* 4 de vigne. Au bout d'une *demi-heure* 5 on arrive à une *lave* immense ; le *Vésuve* l'a vomie dans une *éruption* 6, il y a *quelque* 7 soixante ans. Elle a fait pâlir toute la ville de *Naples* 8 ; mais, après l'avoir menacée un instant, elle s'est arrêtée là. *Tout* 9 arrêtée et *toute* 10 refroidie qu'elle est, elle effraye encore et menace. Les bords de cette lave sont tapissés, comme les bords de la *Seine* 11, de gazons et de fleurs, et ombragés çà et là de jeunes arbustes. Après avoir suivi quelque temps un sentier *très* 12 difficile, on se trouve sur des rochers affreux, au milieu d'une cendre mouvante. Là, il faut gravir péniblement des monceaux *scories* 13 qu'ont formés les éruptions successives. On s'arrête un moment pour contempler, puis on continue à gravir. On atteint enfin au *cratère* 14 de ce terrible

volcan 15 qui brûle depuis tant de siècles. *Que* de 16 cités il a submergées ! que de peuples il a consumés, quelle lueur autour de cet *orifice* 17 ! quelle *fournaisse* 18 ardente au milieu ! L'éruption du *Vésuve* est un de ces spectacles que ne sauraient reproduire ni le pinceau, ni la parole, et que la nature semble s'être réservé de montrer seule à l'admiration de l'homme, comme le lever du soleil, comme l'immensité des mers !

CHATEAUBRIAND. 19

LEÇON ET EXPLICATIONS

1. *Vésuve*. Montrer sur la carte et faire citer les autres volcans d'Europe en les désignant.—2 *Plan incliné*. Le définir. Donnez le sens des expressions : *lever un plan*, le *premier plan* d'un tableau, *plan d'une pièce* de théâtre ou d'une composition littéraire quelconque ; organiser la victoire en faisant un *plan* de campagne.—3. *Peuplier* : nommer d'autres arbres de notre pays, une dizaine à peu près, les faire trouver alternativement par chaque écolier.—4 *Cep*, ses homonymes. Différents noms donnés à la vigne et à ses parties, *vrille*, *bouture*, *cep*, *sarment*, etc.—5. Règle de *demi* ! Faire donner des exemples d'application.—6. *Eruption* : différence avec *irruption*. 7. *Quelque* signifie *environ* devant un nom de nombre. Règle et exemples d'applications au tableau et à inventer comme devoir.—8. *Naples*, sa situation sur la carte. Nommer et montrer les principales villes d'Italie, les mers et les golfes qui l'entourent. Comparer le golfe de Naples et le golfe de New-York. Montrer leur situation respective.—9. *Tout*, 10 *toute*, adverbess tous deux. Pourquoi cette variante comme orthographe (euphonie). Règle de *tout*. Exemples au tableau noir et au devoir.—11. *Seine*. Faire suivre son cours, désigner sa source exactement, son embouchure, parler des canaux actuels creusés le long des côtes à cause de son ensablement à l'embouchure.

Nommer : 1° les provinces 2° les départements et les villes qu'elle arrose. Faire remarquer ses sinuosités.—12. *Très* : plus de trait d'union, excepté pour *Très-Haut*.—13. *Scories* (grec *scoria*. crasse), matière qui se sépare pendant la fusion des métaux ; tein.—14-15. Définir le *cratère* et le *volcan*.—16. Emploi du point exclamatif quand la phrase commence par *que de*, *combien*, *comment* (la phrase étant exclamative dans ces deux derniers cas).—17. *Orifice*, substantif masculin, ouverture qui sert d'issue.—18. *Fournaise*, grand four ; au figuré ; feu ardent.—19. *Chateaubriand* (Fr. René, vicomte de) homme d'Etat, écrivain très distingué, né à St-Mâlo en 1768, mort en 1848.

III

DICTÉE

L'AMBITIEUX

Qu'est-ce que l'ambitieux ? C'est un homme rempli de lui-même 1, qui se flatte 2 de pouvoir soutenir tout ce qu'il croit le pouvoir élever, qui, selon les différents états où il est engagé, présume 3 avoir assez de force 4 pour se charger des soins les plus importants, assez de lumières 5 pour conduire les affaires les plus délicates, assez d'intégrité 6 pour juger des intérêts publics, assez de zèle et de perfection pour gouverner l'Eglise 7, assez de génie et de politique pour entrer, s'il était appelé, dans le conseil des rois ; qui ne voit point de fonctions au-dessus de 8 lui, point de récompenses qui ne lui soient dues 9, point de faveurs qu'il ne mérite.

N'est-il pas étrange qu'un ambitieux se croie 10 capable des plus grandes choses, sans être auparavant éprouvé 11, et sans avoir aucun essai de son esprit, de ses talents, de son naturel ? Or il n'est rien de plus commun que ce désordre ; car où trouver

aujourd'hui de ces prétendants aux honneurs du siècle qui, avant de faire les recherches où les engage leur ambition, aient soin 12 de rentrer en eux-mêmes 13 pour se connaître, et qui, dans la vue 14 de leur condition future, se forment de bonne heure 15 à ce qu'ils doivent être un jour ou à ce qu'ils veulent devenir ? C'est assez qu'on ait de quoi acheter cette charge pour croire qu'on est en état de la posséder et de l'exercer ; c'est assez qu'il soit de l'intérêt d'une famille de tenir un tel rang pour ne pas douter que l'on n'y soit propre 16.

BOURDALOUE 17.

EXPLICATIONS

1. *Rempli de lui-même* : pénétrer de son importance, persuadé de son mérite.

2. *Se flatte* : v. act. ou trans. ; *se flatter*, pr. accid., 1re conj., mode ind., temps prés., simple, dér., à la 3ème personne du singulier.

3. *Présume* : pense, suppose, prétend. *Présomption*, subt. ; *présomptueux*, adj.

4. *Force* est ici employé au figuré, dans le sens de pouvoir *moral* plus que de puissance matérielle.

5. *Lumières* : capacités, expérience, habileté, mérite.

6. *Intégrité* : justice, droiture d'esprit, et de jugement. Adj. *intègre*.

7. *Eglise* prend une majuscule quand il est employé dans un sens général.

8. *Au-dessus de* : locution prépositive, marquant un rapport de lieu.

9. *Soient dues* : part. passé conjugué avec *être*, accord avec le sujet *récompenses* ; le part. passé masc. sing. de ce verbe prend un accent circonflexe.

10. *Se croie* : employé au mode subjonctif après un verbe impersonnel.

11. *S'être éprouvé* signifie avoir fait l'épreuve de, avoir appris par expérience.

12. *Aient soin* : subst. employé adver-

bialement après le verbe, qu'il modifie en formant avec lui une expression composée.

13. *Rentrer en eux-mêmes* : interroger sa conscience, s'examiner.

14. *La vue* de leur condition future : en considérant le but à atteindre.

15. *De bonne heure* : locution adverbiale de temps, formant complément circonstanciel.

16. *Propre* : apte.—Subst. : *aptitude*. Être propre à quelque chose ; être capable de faire quelque chose.

17. BOURDALOUE. Célèbre prédicateur de l'ordre des Jésuites né à Bourges (1632-1704).

Exercices de rédaction

I

BILLET A ORDRE

C'est une promesse de payer, à l'ordre de quelqu'un, telle ou telle somme.

Formule :

Lorette, 1 Octobre 1892.

\$100

A trente jours de cette date, je payerai à M. H. Lafontaine, ou à son ordre, la somme de cent piastres, valeur reçue en marchandises.

A. N. MORIN.

Le billet à ordre peut être *transporté*, c'est-à-dire passé à une tierce personne. Ce billet se transporte par *endossement* (ordre qu'un créancier adresse à son débiteur).

L'endossement consiste à écrire sur le dos du billet le nom de la personne à qui on le transporte, puis *signer* et *dater*.

II

Un jeune homme prie son vieux père de prendre un repos bien mérité.

Plan. Votre père a beaucoup travaillé (depuis quand, [comment]). . . .

Son ardeur au travail vous réjouit et vous [peine : pourquoi ?

Il a droit au repos : preuves. . . .

Devoir d'un bon fils.—Demande.

Développement,

Mon cher Père,

Voici bien des années que vous travaillez sans relâche à assurer le bonheur de vos enfants. Maintenant encore, malgré vos soixante ans, vous ne connaissez point les fatigues ; chaque jour vous êtes le premier à la tâche. Cette ardeur que vous continuez d'apporter au travail nous réjouit et nous peine tout à la fois. Elle nous réjouit, parce qu'elle nous laisse le doux espoir que pendant bien des années encore nous conserverons, mes frères et moi, l'ineffable bonheur de vous voir plein de santé au milieu de nous ; elle nous peine aussi, parce que nous craignons que vos forces ne s'épuisent, parce que vous avez droit à un repos bien mérité, parce que notre joie serait plus grande si vous nous permettiez à notre tour de travailler pour vous. Pour nous rendre heureux, il n'est point de sacrifices, il n'est point de privations que vous n'avez connus. Enfants, vous nous avez donné la nourriture et le vêtement ; plus tard, vous nous avez procuré les trésors si précieux de l'instruction ; toujours vous avez cherché, par vos généreux exemples, à nous donner l'éducation chrétienne sans laquelle l'homme ne connaît pas le vrai bonheur ; vous avez mis enfin tous vos enfants en état de gagner honorablement leur vie. N'avez-vous donc point réalisé tout ce qu'il est possible à un père dévoué de faire pour ses enfants ? Le devoir d'un fils est de ménager la santé d'un père aussi bon que vaillant. Ce sentiment, mes frères et moi, nous le partageons également. Tous nous voulons vous rendre une part modeste des bienfaits dont vous nous avez comblés ; nous voulons, pour nous le travail, pour vous le repos. Cédez à nos instances ; reposez-vous, cher père, afin que nous puissions longtemps encore jouir de vos conseils dont nous éprouverons toujours le besoin.

Votre fils dévoué,

JEAN CHARLES.

Sciences élémentaires

LES MÉTAUX

Les métaux sont des corps solides, généralement durs et pesants, qui brillent d'un éclat particulier qu'on appelle précisément *l'éclat métallique*.

Les principaux métaux usuels sont : le fer, le cuivre, le plomb, le zinc, l'étain et le nickel ; l'or, l'argent et le platine sont des métaux précieux.

Mines — Les métaux se trouvent à l'intérieur de la terre, dans des endroits ordinairement très profonds appelés mines. Description d'une mine : puits, galeries, filons. Travail des mineurs. Accident des mines ; éboulements, inondations, asphyxies, explosions, incendies.

Minerais.— Les métaux tels qu'ils sont tirés des mines ne sont pas purs ; ils sont associés à des corps étrangers, à de l'oxygène : oxydes de fer, d'étain, etc., ou à du soufre : sulfures de cuivre, de plomb, de mercure, etc., les matières ainsi constituées portent le nom de *minerais*. Les minerais, sont, en outre, mélangés avec de la terre ou des pierres, qui forment leur *gangue*.

Métallurgie.— Les minerais sont d'abord broyés, puis lavés pour être débarassés des parties terreuses ; on leur fait subir ensuite des traitements particuliers sous l'action de la chaleur et du charbon, de manière à séparer les métaux des matières étrangères et à les faire fondre.

Alliages.— On peut mélanger les métaux en les faisant fondre les uns avec les autres ; ces mélanges constituent les alliages, dont les propriétés sont souvent plus précieuses que celles des métaux purs.

Principaux alliages.— Laiton : cuivre et zinc ; maillechort : cuivre, zinc, nickel ; bronze : cuivre, étain ; bronze d'aluminium : cuivre, aluminium ; bronze des monnaies : cuivre, étain, zinc ; monnaies et bijoux : or ou argent et cuivre ; caractères d'imprimerie : plomb, antimoine ; soudure des plombiers : étain, plomb, etc.

OBSERVATIONS ET EXPÉRIENCES

Mettre sous les yeux des élèves des échantillons des principaux métaux bruts et ouvrés, de leurs minerais et de leurs alliages ; en observer les propriétés essentielles.

On pourra montrer l'action réductrice du charbon sur les minerais en chauffant au rouge, dans un tube de verre (un petit verre de lampe, par exemple), un mélange d'oxyde de cuivre, de couleur noire, et de poussière de charbon : du cuivre rouge apparaîtra sur les parois du tube.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1^o Un marchand avait 3 paniers de pommes, contenant : le premier 256 pommes, le deuxième 328 et le troisième 387. Combien lui reste-t-il de pommes, lorsqu'il en a vendu 476 ?

Solution :

Contenance des trois paniers :

$$256 + 328 + 387 = 971 \text{ pommes.}$$

Il lui en reste :

$$971 - 476 = 495 \text{ pommes.}$$

Rép.—495 pommes.

2^o Une armée de 12,834 hommes en a perdu 645 dans un premier combat, 437 dans un second, 1393 dans un troisième. A combien d'hommes est-elle réduite après ce troisième combat ?

Solution :

Nombre d'hommes perdus dans les trois combats :

$$645 + 437 + 1393 = 2475 \text{ hommes.}$$

Après ces trois combats, l'armée se trouve réduite à :

$$12,834 - 2475 = 10,359 \text{ hommes.}$$

Rép.—10,359 hommes.

3° Un employé qui gagne annuellement \$3575, dépense \$325 pour son logement, \$1575 pour sa nourriture et \$540 pour son entretien. Quelles peuvent être ses économies annuelles ?

Solution :

Il dépense par an :

$$325 + 1575 + 540 = 2440.$$

Il économise annuellement :

$$3575 - 2440 = 1135.$$

Rép.—\$1135.

4° La moitié des $\frac{2}{3}$ des $\frac{3}{5}$ d'un nombre vaut 8. Quel est ce nombre ?

Solution :

La moitié de $\frac{2}{3} = \frac{1}{3}$.

Le tiers de $\frac{3}{5} = \frac{3}{5} \times \frac{1}{3} = \frac{3}{15}$ ou $\frac{1}{5}$.

$\frac{1}{5}$ du nombre cherché vaut 8,

$\frac{5}{5}$ " " valent 5 fois plus ou :

$$8 \times 5 = 40.$$

Rép.—40.

5° Une personne possède \$78,000 ; elle en emploie une partie à acheter une maison ; elle place le tiers de ce qui lui reste à 4% et les deux autres tiers à 5%. Elle retire de ces deux placements un revenu de \$2870. Quel est le prix de la maison ?

Solution :

Cherchons d'abord quelles sommes on a placées à 4 et à 5% pour avoir \$2870 de revenu. Ces sommes sont dans le rapport de 1 à 2. Or, 1 piastre placée à 4% rapporte par an \$0.04 ; 2 piastres placées à 5% rapportent \$0.10 ; total \$0.14 de revenu pour 3 piastres de capital. Le revenu réel étant \$2870, il contient $\$0.14 : 2870 : 0.14 = 20500$ fois. Le capital ainsi placé était donc $3 \times 20500 = \$61500$. Par suite, la maison avait coûté $78000 - 61500 = \$16500$.

Petit dialogue

EXERCICE DE MÉMOIRE ET DE LANGAGE

Vive Bruno ! Vivent les enfants raisonnables !

JOSEPH.—Mon ami, est-ce que cela t'amuse d'apprendre des leçons et de faire des devoirs ?

BRUNO.—Oh ! non, pas toujours ; cela m'ennuie même quelquefois, mais je me raisonne, et alors je travaille avec courage.

JOSEPH.—Quel raisonnement fais-tu donc ?

BRUNO.—Je me dis d'abord qu'il est indispensable qu'on s'instruise, et le seul moyen d'apprendre et de s'instruire est d'étudier. Je me dis ensuite que, comme il faut toujours finir par savoir ses leçons et que tous les devoirs donnés doivent être faits, il vaut mieux y mettre de la bonne volonté et les faire de bonne humeur. On a tout avantage à être raisonnable.

JOSEPH.—Détaille-moi un peu ces avantages.

BRUNO.—Le travail accepté de bon cœur est plus facile ; quand on remplit bien son devoir, on est content de soi, on a le cœur satisfait, la conscience tranquille. On reçoit des félicitations de ses maîtres, on fait plaisir à ses parents et aussi au bon Dieu, qu'il ne faut pas oublier.

Joseph.—Qu'arrive-t-il, au contraire, aux enfants paresseux et déraisonnables ?

Bruno.—Ils restent ignorants, sont toujours mécontents des autres et d'eux-mêmes, et sont continuellement punis, grondés, humiliés. Ils font le désespoir de leurs maîtres, rendent leurs parents malheureux et se préparent un triste avenir.

Joseph.—Tu as raison, mon ami, et c'est ce que papa disait, il n'y a pas longtemps : " Les enfants paresseux, disait-il, les mauvais écoliers deviennent rarement des hommes remarquables par leurs talents et leurs vertus, c'est pourquoi vous ne sauriez trop veiller sur votre conduite. La vie, voyez-vous, peut être comparée à une flèche qu'on lance vers un but : si la direction première est mauvaise, plus la flèche avance, plus elle s'éloigne du but. "

(Imité de Mlle C. Juranville.)

POÉSIE

L'AUTOMNE

Salut, bois couronnés d'un reste de verdure !
 Feuillages jaunissants sur les gazons épars !
 Salut, derniers beaux jours ! le deuil de la nature
 Convient à la douleur, et plaît à mes regards.

Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire,
 A ses regards voilés je trouve plus d'attraits ;
 C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire
 Des lèvres que la mort va fermer pour jamais.

Ainsi, prêt à quitter l'horizon de la vie,
 Pleurant de mes longs jours l'espoir évanoui,
 Je me retourne encore, et d'un regard d'envie
 Je contemple ces biens dont je n'ai pas joui.

Terre, soleil, vallons, belle et douce nature,
 Je vous dois une larme aux bords de mon tombeau !
 L'air est si parfumé ! la lumière est si pure ?
 Aux regards d'un mourant le soleil est si beau !

Je voudrais maintenant vider jusqu'à la lie
 Ce calice mêlé de nectar et de fiel ;
 Au fond de cette coupe où je buvais la vie
 Peut-être restait-il une goutte de miel !

Peut-être l'avenir me gardait-il encore
 Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu !
 Peut-être, dans la foule, une âme que j'ignore
 Aurait compris mon âme, et m'aurait répondu !...

La fleur tombe en livrant ses parfums au Zéphire ;
 A la vie, au soleil, ce sont là ses adieux :
 Moi, je meurs ; et mon âme, au moment qu'elle
 S'exale comme un son triste et mélodieux.

LAMARTINE. (1)

Littérature canadienne

La Nouvelle-France conservera-t-elle quelques débris de la nationalité Française ? La

(1) Alphonse de Lamartine, né à Mâcon, France, vécut de 1790 à 1869.—Grand poète lyrique, remarquable par l'harmonie, la richesse, la magnificence du style, auteur des *Méditations*, des *Harmonies poétiques*. Quelques-uns de ses ouvrages contiennent des erreurs, entre autres *Jocelyn*, la *Chute d'un ange*, le *Voyage en Orient*.

Louisiane, l'Acadie, l'Illinois, le Michigan sont devenus Anglais ; seul sur ce continent, le Bas-Canada a gardé la langue, les mœurs et les coutumes de la vieille France. Placée sous un climat salubre mais sévère, ne pouvant jouir des avantages de la navigation que pendant la moitié de l'année, à sa naissance harcelée par les attaques incessantes des cinq nations iroquoises, la colonie française du Canada a eu à lutter longuement et péniblement, pour se maintenir sur le sol de la patrie. Plus tard, en passant sous le joug de l'ennemi le plus constant de la France, nos pères purent un instant croire que c'en était fait de la nationalité canadienne. Eh bien ! malgré le mauvais vouloir de quelques gouverneurs, et les persécutions sourdes des mignons du pouvoir ; en dépit des calomnies, des injustices, des insultes dont elle a été abreuvée, la population franco-canadienne s'est soutenue, s'est multipliée, et a pris sa part des progrès matériels, en conservant précieusement sa foi, sa langue et ses institutions. Bien des fois en la voyant se relever fraîche et forte, à la suite des succès obtenus par ses ennemis politiques, on aurait pu répéter ces paroles : " Cependant on roule, et lorsqu'on pense être au fond d'un précipice, on se trouve debout. "

La Providence a amorti les coups dirigés contre la population canadienne, lorsque celle-ci ne se comptait que par centaines ; aujourd'hui huit cent mille Canadiens, unis par les liens les plus étroits, ont le droit de se s'appeler frères. Rejeter l'héritage que nos pères ont soigneusement gardé pour nous serait une ingratitude à leur mémoire, et une trahison envers les générations futures ; désespérer de la pouvoir conserver, serait méconnaître la protection du Dieu qui a veillé jusqu'à présent sur nos destinés.

Faible arbrisseau transporté des bords de la vieille France sur la terre vierge de l'Amérique, l'érable planté par Champlain a jeté de profondes racines dans le sol du Canada ; souvent battu par les tempêtes et attaqué par la hache du bûcheron, il s'est redressé après chaque orage, ses plaies se sont guéries, sa tête s'est couronnée d'un feuillage plus vert et plus vigoureux ; aujourd'hui, dans la force de l'adolescence, il promet d'étendre

encore longtemps son ombre tutélaire, sur le promontoire de Stadaconé et sur les eaux du majestueux Saint-Laurent.

J. B. A. FERLAND, *Ptre* (1)

Petite histoire des Etats-Unis très élémentaire

CHAPITRE 1^{ER}

(Suite)

LA COLONIE DE PLYMOUTH

La colonie anglaise de Hollande décida d'en envoyer 100 en Amérique ; ils achetèrent deux petits navires, l'un du nom de *Speedwill*, de 60 tonneaux, l'autre du nom de *Mayflower*, de 180 tonneaux. Le *Speedwill*, ayant fait une voie d'eau, fut obligé de retourner et de faire voile vers l'Angleterre. Le *Mayflower* seul continua sa route. Les *pèlerins*, après plusieurs recherches, débarquèrent dans un endroit auquel ils donnèrent le nom de Plymouth. Il paraîtrait qu'une jeune fille, du nom de Mary Chilton, fut la première à mettre le pied sur le roc de Plymouth. Tous les objets qu'ils avaient apportés avec eux sont conservés comme de précieuses reliques dans la salle des *pèlerins* à Plymouth, où on peut les voir encore aujourd'hui.

Ils commencèrent par construire une maison commune qu'ils divisèrent en 19 compartiments pour 19 familles ; et, peu à peu, ils construisirent des habitations pour chacune de ces familles. Pendant plusieurs années ils eurent à endurer beaucoup de misère, par manque de nourriture, et à cause des guerres qu'ils eurent à subir contre les sauvages. Durant le premier hiver qu'ils passèrent à Plymouth, la moitié d'entre eux moururent,

(1) M. l'abbé Ferland naquit à Montréal en 1805 et mourut en 1865. Il est l'auteur d'une *Notice biographique sur Mgr Plessis*, 1^{er} archevêque de Québec, d'un *Cours d'histoire du Canada*, qui peut être comparé à l'*Histoire du Canada* de Garneau, bien que n'appartenant pas au même genre.

C. J. M.

y compris le premier gouverneur. Comme il n'y avait aucun chef ayant autorité parmi eux, aussitôt qu'ils eurent mis pied à terre ils formèrent un gouvernement.

(à suivre.)

Echos du recensement de 1891

LES NATIONALITÉS

(Suite)

Voici comment se répartissent les deux nationalités par provinces :

CANADIENS-FRANÇAIS

	1891
Colombie anglaise	1,181
Manitoba	11,102
Nouveau-Brunswick	61,767
Nouvelle-Ecosse	30,181
Ontario.....	101,123
Ile du Prince Edouard.....	11,847
Québec.....	1,196,346
Territoires du Nord-Ouest.....	1,543

CANADIENS-ANGLAIS

Colombie-anglaise.....	96,432
Manitoba	141,404
Nouveau-Brunswick	259,496
Nouvelle-Ecosse	420,215
Ontario	2,013,198
Ile du Prince-Edouard.....	97,231
Québec.....	292,189
Territoires du Nord-Ouest.....	65,256

La proportion de l'élément canadien-français et des autres nationalités dans le Dominion et les diverses provinces est comme suit :

DOMINION

	1891	1881
Canadiens-Français	29 4	30 1
Les autres	70 6	69 9

PROVINCES—COLOMBIE ANGLAISE

Canadiens-français	1 3	1 5
Les autres	98 7	98 5

MANITOBA		
Canadiens-français	7 3	15 0
Les autres	92 7	85 0
NOUVEAU-BRUNSWICK		
Canadiens-français	19 2	17 7
Les autres	80 8	82 3
NOUVELLE-ÉCOSSE		
Canadiens-français	6 7	9 3
Les autres	93 3	90 7
ONTARIO		
Canadiens-français	4 8	5 2
Les autres	95 2	94 8
ILE DU PRINCE EDOUARD		
Canadiens-français	10 2	9 8
Les autres	89 2	90 2
QUÉBEC		
Canadiens-français	80 4	78 9
Les autres	19 6	21 1
TERRITOIRES DU NORD-OUEST		
Canadiens-français	2 3	10 1
Les autres	97 7	89 9

Bulletin géographique

DE QUÉBEC A LA BAIE GEORGIENNE.—La chambre de commerce de Québec, à une de ses réunions, s'est occupée du projet d'un chemin de fer entre Québec et Parry Sound, au nord de la baie Georgienne. Ce projet consisterait en une ligne qui partirait de la Rivière-à-Pierre, sur le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, absorberait le chemin de fer des Basses Laurentides, un tronçon du chemin de fer Grand Nord et le Canada Atlantic jusqu'à Parry Sound, au nord de la baie Georgienne, et raccourcirait de la sorte de 120 milles la distance entre Québec et la baie, c'est-à-dire le système des grands lacs de l'ouest du Canada; ce serait là un avantage marqué sur toute autre ligne de chemin de fer partant de Collingwood et d'Owen Sound, sur la baie Georgienne.

La voie ferrée traverserait toute une région riche en bois de commerce et qui n'a pu être exploitée jusqu'à présent, faute de voies de communications faciles et rapides.

L'ARABIE.—L'Arabie est une vaste presqu'île à l'ouest de l'Asie, limitée par la mer Rouge, la mer d'Omar, le golfe Persique, l'Euphrate, les montagnes de Syrie et l'isthme de Suez. C'est un vaste plateau parcouru par des chaînes de montagnes et coupé par de vastes déserts de sable sans vallées profondes, sans eaux. (L'Arabie a une étendue de cent-vingt-six mille lieues carrées.)

Intermédiaire entre l'Asie et l'Afrique, jonction de la Méditerranée et de l'Océan Indien, cette région était la route obligée du commerce des Indes avant la découverte du cap de Bonne-Espérance et elle a exercé une immense influence sur les destinées de l'Orient, non seulement par sa position, mais encore par le caractère de ses habitants énergiques, spirituels, ardents et rêveurs à la fois. Avant Mahomet la religion des Arabes était un mélange de christianisme apporté par les Grecs, de sabéisme enseigné par les Perses, de judaïsme qui s'était infiltré partout à la suite des Juifs et surtout d'idolâtrie. Le temple de la Caaba dans la ville sainte de la Mecque contenait trois cent soixante idoles dont la garde était confiée à la famille illustre des Coraïschites.

Les tribus arabes qui vivaient désunies au point de vue religieux aussi bien qu'au point de vue politique, sortirent de leur impuissance et de leur obscurité quand Mahomet les eut réunies sous un même drapeau et dans une même croyance.

Préceptes de l'Hygiène Scolaire

PAR LE DOCTEUR J.-I. DESROCHES

Il ne faut jamais nuire à la santé de l'élève; aussi il importe de donner au père de famille cette conviction que la santé de l'enfant ne peut pas être compromise par la fréquentation de nos établissements scolaires. Pour cela, il

convient de considérer les principes qui permettent de réaliser les conditions essentielles sur lesquelles repose l'hygiène dans l'éducation.

EMPLACEMENT SCOLAIRE

Le terrain destiné à recevoir le bâtiment scolaire doit être sec ou rendu sec, situé sur une partie élevée et bien aérée, éloigné de tout établissement bruyant, malsain ou dangereux, de tout endroit insalubre ou marécageux, isolé le plus possible de toute habitation. Sa superficie sera assez spacieuse pour y installer une vaste cour et un jardin ; pour y planter beaucoup d'arbres à une certaine distance du bâtiment scolaire.

(à suivre.)

Précautions contre le choléra

Evitez toute cause de surmenage et de fatigue.

Evitez les excès de tout genre, surtout les excès dans le boire et manger.

Evitez les fruits verts ou gâtés ; les boissons de mauvaise qualité, les aliments crus ou peu cuits, principalement les végétaux.

Evitez l'humidité et les refroidissements ; les aliments et les boissons glacées.

Evitez d'aller inutilement dans les réunions publiques.

Veillez à ce que votre eau à boire soit pure. Si vous aviez des doutes de sa pureté, faites-la bouillir. Faites toujours bouillir l'eau de puits avant de vous en servir. Vous aurez, de même, un grand avantage à faire bouillir le lait, car on y mêle très souvent de l'eau. Faites usage d'aliments de bonne qualité, toujours sains et toujours bien cuits.

Que tout votre corps et vos vêtements de dessous et de dessus soient toujours propres.

Ayez soin de tenir l'intérieur de votre maison, de la cave au grenier, dans la plus scrupuleuse propreté, surtout la cave, qui est ordinairement l'endroit le plus négligé. Faites pénétrer partout l'air, la lumière et le soleil, c'est le meilleur moyen d'assainir.

Veillez particulièrement à ce que le sol, autour de votre logis, ne soit souillé par

aucune mare d'eau stagnante, par aucune matière de rebut animale ou végétale. Ne gardez, près de la maison, aucune matière en décomposition. Brûlez les immondices et les déchets, ou bien faites-les enfouir à distance.

Faites vider, nettoyer ou désinfecter tout ce qui peut être souillé dans votre habitation, ou dans son voisinage : puisard, fosse d'aisance, *water-closets*, éviers, drains, égouts, boîte à fumier, écuries, étables et autres bâtiments et dépendances. Une excellente pratique serait de blanchir à la chaux tout l'intérieur de la cave, des écuries, des étables, des bâtiments, etc.

Faites réparer les égouts défectueux ou renouveler les drains en mauvais état.

Toutes les mesures préventives contre le choléra se résument dans l'axiome suivant : *Vivre sainement dans un milieu sain.*

Livres classiques

Une institutrice nous écrit : " Veuillez donc nous dire, dans votre journal, quels livres ont remplacé ceux que le comité catholique du conseil de l'instruction publique a condamnés, comme les arithmétiques Toussaint, les livres de lecture, etc ? "

Voici : les livres de M. Toussaint n'ont pas été condamnés, nous l'avons déjà fait remarquer dans *l'Enseignement primaire*. Ce sont les *vieilles éditions*, antérieures à 1875, qui ont été retranchées de la liste des livres approuvés. Les cinq livres que cet auteur a publiés sur l'arithmétique sont en vogue plus que jamais : deux *Arithmétiques* et trois *Recueils de problèmes*.

Quant aux livres de lecture, aux grammaires, aux devoirs grammaticaux, aux syllabaires, nous recommandons ceux qui suivent :

Cours de lecture.—LAGACÉ.

Grammaire.—CLOUTIER.

Devoirs grammaticaux.—CLOUTIER.

Syllabaire.—CLOUTIER.